



PROCÈS - VERBAL

de l'Assemblée des délégués par voie de circulation électronique au 15.01.2021

Introduction

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19, le bureau exécutif de l'ABV a décidé d'annuler l'Assemblée des délégués de cette fin d'année en présentiel et d'opter pour la forme électronique (courriel).

La circulation des documents auprès des délégués a été faite en date du 14.12.2020, avec un délai de réponse fixé au 15.01.2021 pour retourner leur vote, dûment signé. Un délai supplémentaire au 22.01.2021 a été accordé aux retardataires. Seuls les délégués ont pu voter. Les membres du comité de direction ainsi que les différents invités ont reçu les documents ainsi que le présent procès-verbal pour information.

Les documents transmis avec le courrier explicatif sont les suivants : ordre du jour, bulletin de vote, procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18.06.2020, budget de fonctionnement 2021, présentation des points 6, 7 et 8.

15 délégués sur un total de 19 ont fait valoir leur droit de vote dans le délai imparti. Il n'y a eu aucune question durant le délai.

Résultats des votes

Points de l'ordre du jour qui nécessitent une décision		OUI	NON	ABSTENTION
4.1	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18 juin 2020	15	0	0
5.1	Budget de fonctionnement 2021	15	0	0
6.	Nomination de Fiduflex SA comme organe de révision pour les 2021, 2022 et 2023	15	0	0

Conclusions

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18 juin 2020 est accepté à l'unanimité des bulletins reçus.

Le budget de fonctionnement 2021 est approuvé à l'unanimité des bulletins reçus. Le formulaire d'approbation habituel a été transmis au Service des Communes.

La société Fiduflex SA est renouvelée dans son mandat et nommée comme organe de révision pour les périodes comptables 2021, 2022 et 2023.

Les informations sur l'exploitation et les travaux en cours ont été transmises avec la convocation.

St-Aubin, le 27 janvier 2021

Au nom de l'Assemblée des délégués de l'ABV

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Le Président ad-intérim



Thierry Billieux

Distribution :

- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. René Baechler, président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler, MM. Martial Berset, Bernard Gret, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg